



Guide d'information

À l'intention des membres du CFCB

Mai 2018

.....

SOMMAIRE

- 1 Conseil d'administration
Personnel
- 2 Partage des revenus du Bingo du Cœur
- 3 Action culturelle - Programmes de subventions
- 4 Organismes culturels membres
- 5 Tarifs : cotisation et reprographie
Vente catalogue souvenir et livre
- 6 Services de l'arrondissement de Beauport
- 7 La fresque historique, Beauport, histoire et culture
Coordonnées bureaux administratifs
Fermetures des bureaux



CFCB



Fondé en 2008

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-19

(en date du 21 avril 2018)

Marcel Audy, président

(Société d'art et d'histoire de Beauport)

Liette Saillant, trésorière

(Cercle de Fermières Beauport)

Huguette Côté, secrétaire

(Théâtre du Vieux Bourg)

Marie Légaré, administratrice

(Cercle de Fermières Giffard)

Danielle Nicole, substitute

(École de musique des Cascades de Beauport)

*Deux employés assurent l'application des décisions
du Conseil d'administration et l'administration générale
du CBC du CFCB et du Salon de mai.*

**Conseil beauportois de la culture
PERSONNEL**

Denis McKay, directeur

Courriel : denismckay@cbculture.qc.ca

Johanne Lessard, adjointe à la direction et graphiste

Courriel : jlessard@cbculture.qc.ca



Visitez mon Expo d'Affiches en infographie
<http://www.cbculture.qc.ca/JL.graphiste.htm>

PLAN DE PARTAGE

Partage des revenus selon le domaine d'intervention

◆ Comité Financement Communautaire de Beauport (33 %)

Licences

- Regroupement du loisir communautaire : 10,13 %
- Comité financement loisir communautaire : 7,68 %
- Maison des jeunes décentralisée de Beauport : 5,06 %
- Le Pivot 10,13 %



◆ Comité Financement Sport et plein air de Beauport (20,25 %)

Licences

- Regroupement des organismes sportifs et plein air : 10,11 %
- Comité financement sport et plein air : 10,13 %



◆ Comité Financement Culture Beauport (19,25 %)

Licences

- Conseil beauportois de la culture : 10,13 %
- Comité financement culture Beauport : 9,12 %



◆ Comité Financement Sociocommunautaire Beauport (14,50 %)

Licences

- Corporation de développement communautaire de Beauport : 8,66 %
- Comité financement sociocommunautaire : 5,84 %



◆ Comité Financement Bingo des Chutes (13 %)

Licences

- Comité financement Bingo des Chutes : 7,80 %
(Projets reliés à la réussite scolaire, à la lutte contre la pauvreté, etc.)
- Fonds d'aide Bingo des Chutes : 5,20 %



**JOUER POUR LE PLAISIR ...
ET POUR LA COMMUNAUTÉ**

Merci

Les revenus du
Comité Financement Culture Beauport
proviennent principalement de la salle :



Bingo des Chutes,
c'est le Bingo du Cœur !



www.bingoducoeur.com

*Pour les organismes culturels
membres du Conseil beauportois de la culture.*

Volets :

- **Fonctionnement :**

Pour l'accès à la formation culturelle et l'achat de matériel commun nécessaire au fonctionnement de base de l'organisme, en dehors des fournitures renouvelables.

- **Projet :**

Pour un projet précis et non récurrent, mis en place et coordonné par l'organisme.

- **Événement :**

Pour un événement annuel récurrent destiné au grand public.

- **Administration :**

Pour les organismes de loisirs culturels qui engagent des employés réguliers salariés dans le but de coordonner la gestion administrative de leurs activités d'enseignement (indemnité visant à participer au coût salarial de l'organisme).

Il est **obligatoire** de compléter votre demande de subvention à partir de nos formulaires, en format **pdf**, pouvant être complétés électroniquement.

Disponibles sur Internet au www.cbculture.qc.ca

Voir : **Formulaires utiles** : '[Action culturelle](#)'

INFORMATIONS :

Denis McKay
Directeur

Téléphone :
418 641-6064
Poste 2

Courriel : denismckay@cbculture.qc.ca

**Formulaires électroniques
de demande de subvention
disponibles sur Internet**

AVIS : *Le personnel du CBC n'a aucun pouvoir décisionnel en ce qui attrait à l'attribution des subventions.*

Organismes membres 2018-19



Les Cercles de Fermières :
Beauport, Courville,
Giffard, Montmorency
et Ste-Thérèse la Sablière



HARMONIE
des
CASCADES



TARIFS

COTISATION ANNUELLE

(pour être membre du CBC)

Organismes culturels

50\$

IMPRESSIONS (recto) :

Pouces	Centimètres
8.5 x 11	21.5 x 28
8.5 x 14	21.5 x 35

COULEUR	0,40 \$
NOIR et BLANC	0,08 \$

Papiers spéciaux et grands formats, ajouter à ces coûts :

Pouces	Centimètres	Produits	Coûts
11 x 17	28 x 43	Régulier	0,03 \$
11 x 17	28 x 43	Carton	0,20 \$
11 x 17	28 x 43	Lustré	0,15 \$
12 x 18	30.5 x 46	Lustré	0,15 \$

Services aux organismes reconnus par l'arrondissement.

(selon le statut de reconnaissance)

Locaux et équipement :

La division facilite l'accès aux services de réservation et de prêt de locaux. Elle offre aussi le service de prêt d'équipements par l'entremise de la Centrale des équipements de loisirs tel que matériel audiovisuel, mobilier, jeux et articles récréatifs variés.

Programme de soutien :

- Programme de subvention de projets culturels
(selon les critères et politiques en vigueur).

Soutien professionnel :

- Soutien à la vie démocratique ;
- Collaboration à la planification et à l'organisation des activités et événements ;
- Soutien dans le filtrage des bénévoles ;
- Support face à toute autre problématique rencontrée par l'organisme ;
- Couverture d'assurance pour les administrateurs bénévoles (selon la politique en vigueur).

Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire.

Caroline V. Thibault

Responsable du développement culturel
des arrondissements Beauport et de Charlesbourg

Ville de Québec

Arrondissement de Charlesbourg
160, 76^e Rue Est Québec (QC) G1H 7H5

Tél. : 418 641-6501, poste 3432

Courriel : caroline-v.thibault@ville.quebec.qc.ca

Pour avoir accès à toute la programmation loisirs.
www.ville.quebec.qc.ca/loisirs



Équipements et matériel - Catalogue :

Voici les procédures à suivre pour la réservation du matériel : la Centrale des équipements est située au 415, boulevard Raymond, porte O. Heures d'ouverture : de **8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)**. Téléphone pour nous rejoindre durant les heures d'ouverture du bureau est le 418 641-6604.

Modalités de réservation de matériel : Afin de vous assurer de la disponibilité du matériel, vous devez réserver les équipements le plus rapidement possible. Pour réserver, vous devez transmettre un courriel en spécifiant vos besoins à l'adresse suivante : ABEA.CentraleEquipement@ville.quebec.qc.ca en spécifiant vos besoins en matériel, la date de réservation, la date de retour du matériel et le lieu de livraison. Suite à la réservation du matériel, nous confirmerons par courriel votre réservation.

Transport de matériel : Lors de votre réservation, vous devez également nous informer si vous désirez la livraison du matériel. Les coûts pour la livraison sont de 20 \$, livré à votre lieu d'activité et 20 \$ pour le retour à la Centrale des équipements. Tout équipement pouvant être manipulé et transporté (ex. : lecteur CD, petit système de son) par une seule personne devra être récupéré à la Centrale des équipements, selon les heures d'ouverture et ce, sans frais.

Conditions pour le prêt d'équipements :

1. L'emprunteur s'engage à payer les frais de transport (s'il y a lieu)
2. L'emprunteur est responsable du matériel emprunté pour toute la période où il en a la garde. Il devra assumer personnellement les frais de remplacement ou de réparation dans le cas de négligence
3. Tout prêt ne doit pas servir à des fins personnelles ou privées
4. Des quotas et/ou des maximums et/ou des minimums peuvent être fixés pour les prêts de matériel
5. Les équipements doivent être utilisés généralement sur le territoire de l'arrondissement de Beauport. Tous les prêts dérogatoires à cette directive doivent recevoir l'assentiment du directeur de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arr. de Beauport
6. L'emprunteur s'engage à remettre le matériel emprunté dans les délais prescrits. Si l'emprunteur prolonge la durée de l'emprunt, ce dernier doit en aviser le préposé à la Centrale des équipements et ce, 24 heures avant la date prévue du retour de l'équipement
7. L'emprunteur doit ranger le matériel correctement dans les coffres, boîtes ou supports mis à sa disposition afin de faciliter la tâche de note transporteur qui doit récupérer le matériel.

Pour toutes informations ou suggestions, vous pouvez communiquer avec nous à la Centrale des équipements de loisirs au 418 641-6604

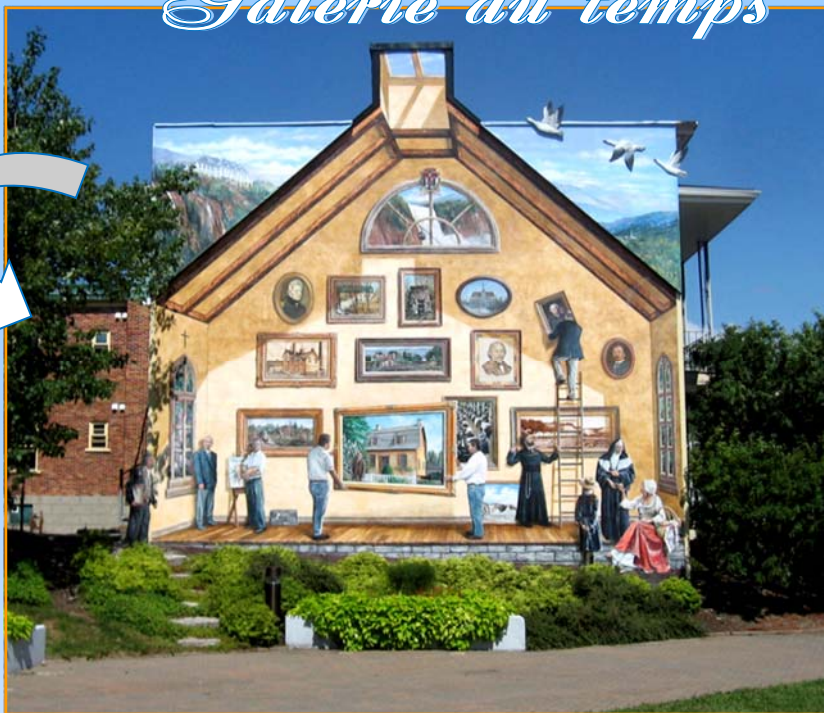
Réservation de locaux :

Toute demande de réservation doit parvenir au minimum 48 heures avant la tenue de l'activité

Pour du matériel supplémentaire il faut faire une demande à la Centrale d'équipement en utilisant le formulaire. Abea.reservationslocaux@ville.quebec.qc.ca

Galerie du temps

Entrée principale par l'arrière
au rez-de-chaussée



La fresque historique de Beauport

Vue des Jardins des bureaux de l'Arrondissement de Beauport.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Adresse :

589, avenue Royale
(rez-de-chaussée)
Québec QC G1E 1Y5

Téléphone : 418 641-6064

Petite Salle de réunion : 418 641-6005 (Poste 5897)

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

cbc@cbculture.qc.ca

www.cbculture.qc.ca

Les bureaux du CBC sont fermés
lors des congés fériés suivants :

Période de vacances des Fêtes
(jours ouvrables) :

*Du lundi 24 décembre 2018
au vendredi 4 janvier 2019*

(Retour : lundi 7 janvier 2019)

* si le samedi ou le dimanche, reporté à un autre jour ouvrable.

Jours fériés	2018	2019
* Jour de l'an	Lundi 1 ^{er} janvier	Mardi 1 ^{er} janvier
Vendredi-Saint	Vendredi 30 mars	Vendredi 19 avril
Lundi de Pâques	Lundi 2 avril	Lundi 21 avril
Journée des patriotes	Lundi 21 mai	Lundi 20 mai
* Fête nationale du Québec	Dimanche 24 juin	Lundi 24 juin
* Fête du Canada	Dimanche 1 ^{er} juillet	Lundi 1 ^{er} juillet
Fête du travail	Lundi 3 septembre	Lundi 2 septembre
Action de grâces	Lundi 8 octobre	Lundi 14 octobre
* Noël	Mardi 25 décembre	Mercredi 25 décembre